



# ACADÉMIE DE REIMS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Rectorat

Inspection pédagogique régionale  
Etablissements et Vie scolaire

Affaire suivie par :

DAPAE

Tél : 03 26 05 00 00

Mél : [ce.vs@ac-reims.fr](mailto:ce.vs@ac-reims.fr) [actioneducative@ac-reims](mailto:actioneducative@ac-reims)

1 Rue Navier,  
51082 Reims Cedex

Reims, le 15 septembre 2022

Les inspecteurs d'académie –  
Inspecteurs pédagogiques régionaux  
Etablissements et vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs  
Les conseillers principaux d'éducation,  
Les professeurs documentalistes

S/C

Des chefs d'établissement

## Objet : Lettre de rentrée de l'inspection pédagogique régionale EVS

Nous espérons que les vacances estivales vous ont été agréables, et que la période de rentrée scolaire a été la plus sereine possible.

Nous souhaitons la bienvenue aux conseillers principaux d'éducation et aux professeurs documentalistes qui prennent leurs fonctions dans notre belle académie de Reims. Nous adressons également toutes nos félicitations aux lauréats des CACPE et CAPES de documentation.

### I – Une organisation de l'inspection EVS

Suite au départ de Monsieur HUGOT pour l'académie de Paris et de Monsieur DUPONT, qui a fait valoir ses droits à la retraite, nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Yannick PERAN et Monsieur Fabrice ROUSSEAU, qui rejoignent l'inspection EVS à cette rentrée.

La répartition des dossiers académiques au sein de l'inspection EVS a été arrêtée par Monsieur le recteur comme suit :

- L'accompagnement collectif :
  - **Monsieur ROUSSEAU et Monsieur PERAN** assureront le suivi des dossiers académiques relatifs **aux conseillers principaux d'éducation** ;
  - **Madame CUVELLIEZ-LALOUX et Monsieur HOUDELET** ceux relatifs **aux professeurs documentalistes**.
- L'accompagnement et l'évaluation individuels sont assurés par les quatre IA-IPR EVS, suivant une répartition géographique :
  - Ardennes : Franck HOUDELET
  - Aube : Yannick PERAN
  - Haute-Marne : Cécile CUVELLIEZ-LALOUX
  - Marne : Fabrice ROUSSEAU

L'équipe EVS est renforcée par :

- Valérie SCHOLTES-FOURNIER, chargée de mission documentation
- Sophie BON, chargée de mission IAN pour la documentation
- Cécile PAUWELS, chargée de mission Education

Toutes trois s'impliquent à nos côtés pour l'animation et l'accompagnement des personnels et le suivi des différents dossiers.

Pour l'assistance administrative, complètent notre équipe :

- Pour les questions relatives à la vie scolaire, Aurélie LORVO ([ce.vs@ac-reims.fr](mailto:ce.vs@ac-reims.fr) / 03.26.05.69.04)
- Pour les questions relatives aux actions éducatives, Catherine VEE ([actioneducative@ac-reims.fr](mailto:actioneducative@ac-reims.fr) / 03.26.05.69.57)
- Pour les questions relatives au service civique, Sophie HENRIET ([ce.servicecivique@ac-reims.fr](mailto:ce.servicecivique@ac-reims.fr) / 03.26.05.68.61)

Nous travaillons par ailleurs en collaboration étroite avec :

- Anne-Sophie LASED, CT-EVS
- Jacky FERRY, DAVLC
- Isabelle MATHIEU, chargée de mission Égalité filles-garçons et LGBT
- Véronique DESPLANQUE, chargée de mission Principes de la République - Racisme et antisémitisme
- Thierry ADNOT, correspondant académique du CLEMI

## **II - Des priorités nationales et académiques**

Vous pourrez trouver dans la circulaire académique de rentrée et dans la circulaire académique grande pauvreté, en annexes, les lignes directrices pour nos actions collectives autour des objectifs prioritaires suivants :

- 1. Accompagner les trajectoires et les ambitions scolaires et professionnels de nos élèves avec un souci aigu de justice**
- 2. Garantir les conditions d'une école inclusive au service de la réussite et de l'ambition de tous.**

Chacun au sein des établissements, par son action pédagogique ou éducative, doit s'engager pour permettre à tous les élèves de bénéficier des conditions favorables aux apprentissages leur permettant d'acquérir les compétences attendues et de progresser régulièrement, en luttant contre tous les déterminismes, qu'ils soient sociaux, de genre ou encore de territoire. Les expertises de chacun et le croisement des regards contribueront à prévenir, repérer, identifier et remédier aux difficultés scolaires, en favorisant au quotidien la persévérance scolaire et lutter ainsi de façon efficace contre le décrochage scolaire.

La question de la grande pauvreté dépassant de très loin les seuls territoires de l'éducation prioritaire, la vigilance de l'ensemble des acteurs de l'Education Nationale est requise, tant dans le repérage des élèves concernés, que dans le quotidien de nos pratiques pédagogiques et éducatives ou dans la mobilisation des dispositifs relevant de l'égalité des chances (cordées de la réussite, devoirs faits...) qui doivent s'adresser de façon prioritaire aux élèves les plus défavorisés.

Le Projet académique présenté prochainement par Monsieur le Recteur, prolongement des réflexions engagées dans ces circulaires de rentrée, dotera notre académie d'une feuille de route collective pour porter les valeurs d'une Ecole exigeante, émancipatrice et humaniste sur l'ensemble de notre territoire et favoriser des parcours d'apprentissage continus et progressifs pour chaque élève.

## **III – L'orientation**

Par votre contribution à l'éducation à l'orientation, vous conforterez votre engagement en faveur des priorités nationales et académiques. Le parcours avenir constitue un outil performant pour améliorer l'information sur les voies de formation et les métiers sur lesquelles elles débouchent, afin de contrer les effets des stéréotypes sociaux ou de genre : par une information dynamique et actualisée sur le monde du travail comme par des rencontres avec des professionnels et des établissements de formation, vous permettrez à tous les élèves de disposer des mêmes éléments d'informations grâce auxquels ils pourront affiner la construction de leur projet.

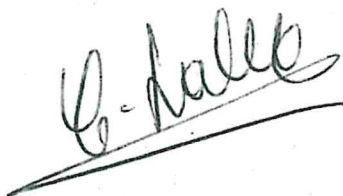
#### IV – Bien-être et climat scolaire

La circulaire de rentrée 2022 met en premier point des enjeux de cette nouvelle année « **une école engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être** ». En effet, dans son *Rapport 2021 sur les Droits de l'Enfant*, la défenseuse des droits, Claire Hédon, souligne les effets dévastateurs de la crise sanitaire qui nous a touchés ces trois dernières années sur la santé mentale des enfants : stress, angoisse, troubles alimentaires etc. Diverses conséquences ont pu être soulevées dans le cadre scolaire : perte de confiance dans l'adulte référent, phénomène de désocialisation lié aux mesures de distanciation sociale, troubles dépressifs qui ont plus que doublé chez les 15/24 ans, augmentation des phobies sociales et scolaires, augmentation des addictions...

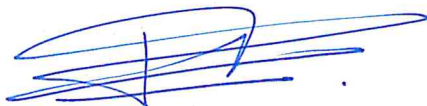
Ces enjeux doivent être au cœur de nos préoccupations éducatives. Nos missions propres de professeurs documentalistes et de CPE nous amènent au quotidien à un contact avec l'individu élève, dans une dimension qui n'est pas – ou pas en premier lieu – celle de la classe entière. Ainsi nous pouvons contribuer, dans notre rôle de conseillers techniques du chef d'établissement comme dans notre rôle de chef de service (CPE) et d'initiateur de politique documentaire, à relayer l'information et à accompagner les équipes dans ce souci toujours rappelé du bien-être de l'enfant dans le cadre scolaire.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Cécile CUVELLIEZ-LALOUX



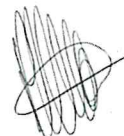
Yannick PERAN



Fabrice ROUSSEAU



Franck HOUDELET



#### Annexes

- Circulaire académique de rentrée 2022-2023 « Une place pour tous et une place pour chacun à l'Ecole »
- Circulaire grande pauvreté
- Liste des CPE relais
- Liste des relais DOC – relais TICE